



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Direction régionale Bourgogne Franche-Comté

Dijon, le 8 janvier 2014.

Monsieur J. Claude GOUDOT
Président de l'Association Vivre
aux Chaprais
ASSOCIATION VIVRE AUX
CHAPRAIS
28d rue de la Rotonde
25000 BESANÇON

Objet : LGV Rhin-Rhône Branche Est – 1^{ère} phase

Références : D/2014/000159/00

Affaire suivie par : Vincent GAYDE - Tél. 03.81.40.12.98.

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 27 décembre 2013, je vous informe que Réseau Ferré de France a pris contact avec une entreprise en charge de tester trois solutions concernant le bruit de grincement généré par la courbe en sortie de gare Viotte sur la liaison entre les gares de Besançon Viotte et Besançon Franche Comté TGV.

Dans ce cadre, de nouvelles mesures acoustiques vont avoir lieu lors du premier semestre 2014, à proximité de la courbe.

Vous serez tenu informé de l'avancement du traitement de cette problématique au cours des prochaines semaines.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la réunion publique du 23 septembre 2013.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur de Projets

Pascal GUILLAUME

"Réseau ferré de France exploite les coordonnées de ses correspondants dans une base de données ayant pour unique finalité la gestion et le suivi des courriers. Vous disposez auprès de RFF d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant".

Direction régionale Bourgogne Franche-Comté

RAPPORT REUNION PUBLIQUE DU 23/09/2013

Suite à la mise en service le 11 Décembre 2011 de la Ligne à Grande Vitesse Rhin Rhône branche Est 1^{ère} phase ainsi que la liaison entre les gares de Besançon Viotte et Besançon Franche Comté TGV, Réseau Ferré de France s'est engagé à réaliser des mesures de bruit sur les communes impactées par la circulation ferroviaire.

La campagne de mesure a été effectuée entre Mai et Aout 2012.

RFF ayant aussi proposé de planifier des présentations pour les communes désirant obtenir des explications concernant ces mesures acoustiques, c'est dans ce cadre qu'a été organisée la réunion publique de Besançon le 23 septembre 2013.

Pour votre information, les principales remarques ou questions qui ont été formulées par les participants sont les suivantes :

- Utilisation de rames diesel alors que la ligne est électrifiée (pollution ressentie par les riverains),
- Perturbations sonores liées à un certain type de matériel roulant,
- Utilisation abusive du klaxon par certains conducteurs de trains,
- Accélération non progressive conduisant à une perturbation sonore supérieure à la normale : étudier la possibilité de décaler la phase d'accélération et celle de freinage dans le tunnel,
- Risque d'augmentation du trafic FRET,
- Entretien des talus plus harmonisé avec les attentes des riverains : intervention à une période de l'année qui ne provoque pas de désagrément particulier et laisser une petite végétation afin d'obstruer la vue du train.

Lors de la réunion, Réseau Ferré de France s'est engagé à traiter le problème de grincement généré principalement par les rames TGV en sortie de gare Viotte (direction gare de Besançon Franche Comté TGV) dans un délai de 6 mois.